

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 05 juin 2026

cinq juin deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELIN, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

Absents :

Date de convocation : 28 mai 2026

Date d'affichage de la convocation: 28 mai 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Votants : 15

Secrétaire de séance : Marion VERGNOL

DE 2026 055

OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de renouvellement d'achat d'une maison communale à Saint-Maurice

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal qu'il a reçu une nouvelle demande écrite de M. et Mme PINSIVY Thierry, domiciliés à Saint-Maurice, lui demandant l'achat d'une maison communale.

En effet, ils souhaiteraient acheter l'ancienne école de Saint-Maurice, cadastrée YI 35 lorsque les locataires auront pris congés.

Ils précisent que tous les frais seraient à leur charge.

Monsieur le Maire rappelle qu'une première demande avait été faite en 2025 et qu'une délibération n° DE-2025-075 avait été prise par le conseil municipal en désapprouvant cet achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, refuse de vendre la maison communale à Saint-Maurice.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 05 juin 2026